

BORDEAUX, le 30 juin 2020

<p align="center">La Chambre d'Agriculture de la Gironde recrute Un(e) Conseiller(ère) d'Entreprise et Transmission</p>
--

MISSIONS :

Au sein de l'équipe départementale des conseillers d'entreprise de la Chambre d'Agriculture, cet agent assure :

- le conseil d'entreprise auprès des exploitations agricoles et des porteurs de projet en priorité sur le secteur Nord Gironde : accompagnement des agriculteurs dans leurs projets d'entreprise, conseil stratégique, diagnostics, études économiques, dossiers Pac, accompagnement administratif, formations
- la mission d'accompagnement à la Transmission d'exploitations sur le département au sein de l'équipe Installation-Transmission et en étroite collaboration avec les conseillers concernés (Entreprises, Elevage...)
- le relais avec les services et les élus concernés de la Chambre pour les actions décrites ci-dessus.

FORMATION ET APTITUDES

- Ingénieur agro ou agri, ou équivalent,
- Expérience exigée dans le domaine du conseil d'entreprise, bonne connaissance des productions agricoles,
- Goût du terrain, du contact avec les agriculteurs,
- Écoute, autonomie, bon relationnel, rigueur,
- Aptitude à travailler en équipe et motivation pour la vente de prestations.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

- Contrat à durée indéterminée à pourvoir au 1^{er} décembre 2020,
- Application de la convention d'établissement de la Chambre d'Agriculture de la Gironde,
- Rémunération en fonction de l'expérience,
- Résidence administrative : Antenne de la Chambre d'agriculture de Saint Emilion,
- Période d'essai : 4 mois.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser **avant le 10 août 2020**, par courrier (lettre de motivation + curriculum vitae) à : **Monsieur le Directeur Général** - Chambre d'Agriculture de la Gironde - CS 71305 - 17 Cours Xavier Arnoz - 33082 BORDEAUX CEDEX ou par mail : recrutement@na.chambagri.fr sous la **référence CA33_Conseiller_Entreprise_Transmission**